

Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil en ce qui concerne l'allocation financière du Fonds social européen à certains États membres»

COM(2013) 560 final — 2013/0271 (COD)

(2014/C 67/38)

Le Parlement européen, en date du 10 septembre 2013, et le Conseil, en date du 6 septembre 2013, ont décidé, conformément aux articles 177 et 304 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, de consulter le Comité économique et social européen sur la

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil en ce qui concerne l'allocation financière du Fonds social européen à certains États membres

COM(2013) 560 final — 2013/0271 (COD).

Lors de sa 493^e session plénière des 16 et 17 octobre 2013 (séance du 16 octobre), le Comité économique et social européen a décidé, par 149 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 16 octobre 2013.

Le président
du Comité économique et social européen
Henri MALOSSE
